13 nov 2026 -21:42

Appartient à Conseil des ministres du 13 novembre 2026

Modification de la loi sur l’accueil des demandeurs d’asile – Troisième lecture

Sur proposition de la ministre de l’Asile et de la Migration Anneleen Van Bossuyt, le Conseil des ministres a approuvé en troisième lecture un avant-projet de loi modifiant la loi sur l’accueil des demandeurs d’asile.

L’avant-projet de loi vise à transposer en droit belge la directive (UE) 2024/1346 établissant des normes pour l’accueil des personnes demandant une protection internationale, laquelle fait partie intégrante du Pacte européen sur l’asile et la migration.

L'avant-projet a ensuite été approuvé en deuxième lecture par le Conseil des ministres du 18 juillet 2026, après quoi il a été soumis une deuxième fois au Conseil d'État pour avis.

L’avant-projet est introduit à la Chambre des représentants en vue de son traitement en urgence.

Avant-projet de loi qui modifie la loi du 12 janvier 2007 sur l’accueil des demandeurs d’asile et de certaines autres catégories d’étrangers

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Anneleen Van Bossuyt, ministre de l’Asile et de la Migration, et de l’Intégration sociale, chargée de la Politique des Grandes villes
Finto
Boulevard du Jardin botanique 50
1000 Bruxelles
Belgique
https://vanbossuyt.belgium.be
info@migratie-mi.be

Sophie Jans
Porte-parole adjoint
sophie.jans@migratie-mi.be

CharlotteVandecruys
Porte-parole
charlotte.vandecruys@migratie-mi.be

© 2026 - news.belgium.be